

RÉALISATION EXEMPLAIRE : MAISON INDIVIDUELLE – Communay (69)

CONSTRUCTION MAISON AUTONOME

Fiche réalisée le 21 / 07 / 2023



Contexte

ANNÉE DE RÉALISATION : 2021 à 2023 – **TYPE DE MAÎTRISE D'OUVRAGE** : particuliers

Dans un contexte de réchauffement climatique, le secteur du bâtiment représentant 25% de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre, il est primordial aujourd'hui de construire et rénover des bâtiments basse consommation. Le parc immobilier existant a une consommation moyenne de l'ordre de 200-250 kWh/m².an d'énergie primaire pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et la ventilation. Pour limiter le réchauffement à 2°C, il est préconisé en France de réduire d'un facteur 4 à l'horizon 2050 nos émissions de gaz à effet de serre, c'est pourquoi le concept d'habitat basse consommation vise un objectif de 50 kWh/m².an d'énergie primaire.

Présentation du projet

L'objectif du propriétaire est de construire une maison très basse consommation en utilisant des techniques « éconologiques » (écologiques et économiques) sous formes de chantiers participatifs afin de partager ces différentes techniques, de faire des rencontres et de se faire plaisir. La Particularité est le site du projet : l'intégration entre 3 remparts du XIV^{ème} siècle.

1/2

Caractéristiques de l'enveloppe

Descriptif paroi	Procédé constructif		Indicateurs techniques	Indicateur €HT/m ²	Entreprises
Murs extérieurs	Ossature bois + bardage	Bottes de paille	NC	NC	Auto-construction
Toiture	Ossature bois + EPDM	Ouate de cellulose	36cm	NC	NC
Plancher bas	Terre-plein	Dalle chaux-liège Sous-bassement chaux-ciment - pouzzolane	NC	NC	Auto-construction
Menuiseries	Triple vitrage	Bois-Alu	Uw 0,93	NC	Bildau et Bussman

Caractéristiques des systèmes

Descriptif systèmes	Procédé retenu et caractéristiques		Indicateur €HT	Entreprises
Chauffage	Poêle de masse	4 kW	NC	Auto-construction
Eau chaude sanitaire	Chauffe-eau solaire	/	NC	NC
Ventilation	Double-flux	/	NC	Marque Zehnder
Photovoltaïque	A venir	Environ 30m ² (5 à 6kWc)	NC	NC

Zoom sur les matériaux

Le maître d'ouvrage souhaitant privilégier les circuits courts, la terre du terrain a été utilisée pour : les enduits terre-chaux, le mur en pisé béton pour les potelets de reprise du sous-bassement.

Zoom sur le niveau de performance

Le projet a été accompagné par Lidia HAREB pour le dépôt du permis de construire. Il est soumis à la RE2020 comme il s'agit d'une construction neuve. Une étude thermique a été réalisée pour savoir s'il était nécessaire d'isoler le mur de rempart (enterré sur 2,5m et 1,5m d'épaisseur). Finalement la maison va être occupée pendant 1 an pour tester le confort et d'éventuellement isoler en liège.

2/2